

Janvier 2022

LENS MAG

Votre magazine d'information



BONNE
ANNÉE !

P.8 UN NOËL
POUR TOUS

P.14 LE TEMPS FORT
MARIONNETTE

P.30 VOS CONSEILLERS
MUNICIPAUX
DÉLÉGUÉS LENS
NORD-EST

 ville de
lens

Dans le rétro

LES FÊTES DE LA SAINTE BARBE	P.4
URBAN TRAIL	P.5
LE VILLAGE DE NOËL	P.6

Un Noël pour tous

UN NOËL POUR TOUS	P.8
LE NOËL DES ASSOCIATIONS	P.10
NOËL DANS LES ÉCOLES	

Solidarité

OCTOBRE ROSE : LE BILAN	P.11
-------------------------	------

Sport

800 JUDOKAS À COUBERTIN	P.12
JOURNÉE 100% HANDBALL	
KID ATHLÉ	

Découverte

DU POTAGER À LA TABLE	P.13
-----------------------	------

Jeunesse

TEMPS FORT MARIONNETTE	P.14
LE LABO NUMÉRIQUE	
SÉJOURS VACANCES	P.15
MAISON DES JEUNES BUISSON : LE PROGRAMME	

Citoyenneté

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2022	P.16
ACCUEIL DE PERSONNES EN TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL	P.17

Commerce

DANIE HOO	P.18
KANAPOKE	P.19

Édito

Une année 2021 encore bouleversée Une adaptation collective permanente Une volonté municipale intacte

Voilà près de deux ans que nous vivons, individuellement et collectivement, au gré des différentes vagues de la covid 19 et de toutes les restrictions sanitaires qui nous sont imposées...

Malgré cela, l'histoire de notre territoire et de notre population démontre peut-être plus qu'ailleurs, qu'à force de solidarité et de ténacité, nous savons nous adapter et nous renouveler en permanence.

2021

Face à l'incertitude : le choix du juste équilibre

Le juste équilibre s'est traduit par la volonté ferme de maintenir la plupart des services et des événements et d'en annuler certains qu'en dernier recours, là où nous pensions qu'il y avait véritablement un risque pour nos concitoyens.

Le meilleur exemple reste ce mois de décembre où bon nombre de collectivités avaient fait le choix d'annuler l'ensemble de leurs festivités de fin d'année. Le bureau municipal que je préside a choisi quant à lui de se réunir régulièrement afin d'évoquer quasiment au cas par cas chaque manifestation avec pour seul principe, l'équilibre entre le risque sanitaire et le souhait intense de se retrouver ensemble lors des manifestations conviviales. Au final, entre le 3 et le 24 décembre, entre les fêtes de la Sainte-Barbe et la grande

parade en passant par le village de Noël (plus de 30 000 visiteurs), peu de manifestations ont été annulées, beaucoup ont été adaptées à la situation sanitaire et l'essentiel a été préservé.

L'année 2021 et ses incertitudes n'ont pas non plus stoppé notre volonté de poursuivre, la transformation de notre territoire par l'amélioration de nos services municipaux et de votre cadre de vie et ce, dans tous les quartiers lensois. Nous citerons pêle-mêle ce que vous avez déjà pu découvrir, tout au long de l'année, dans le Lens Mag :

- La mise en place de la police municipale
- La création de la forêt urbaine
- Un nouvel espace de jeux à la cité 4
- Les travaux du giratoire de l'avenue Maës pour fluidifier et embellir cette entrée de ville
- L'organisation du Village des Restaurateurs
- L'aménagement d'un espace Work out et d'une piste finlandaise au stade Léo Lagrange
- Le développement des concertations de Démocratie Participative avec un total de 20 consultations citoyennes
- Et plus globalement l'ensemble des réhabilitations réalisées dans nos quartiers par les bailleurs sociaux avec le soutien de la ville.

2022

Face à l'incertitude : le choix de la solidarité et de la volonté

Comment évoluera la pandémie au niveau mondial et quels en seront les conséquences au niveau local ? A ce jour, nul ne le sait...

Il s'agit à ce stade de la même incertitude sanitaire que pour



l'année écoulée : face à elle, nous démontrerons la même détermination à poursuivre notre programme au service des Lensoises et des Lensois.

C'est ainsi que nous sommes persuadés, pour ce qui nous concerne, que cette nouvelle année sera encore ponctuée de moments forts parmi lesquels :

- La continuation de la réhabilitation de nos quartiers avec dès le mois de janvier un hommage rendu à notre ancien député Jean-Claude Bois dont une rue de la Cité 4 (son quartier natal) portera désormais son nom.
- La livraison du programme de l'Apollo (logements et services) au quartier des gares qui poursuit sa mue d'année en année.
- L'inauguration de la salle polyvalente de la cité 2 dénommée « Emilienne Moreau » du nom de la glorieuse Résistante lensoise.
- La poursuite de toutes les animations dans les structures municipales.
- L'évolution du chantier du futur centre aquatique ainsi que les travaux de la ZAC centralité (logements, services) au niveau du secteur du parking du stade Bollaert-Delelis.

Vous pouvez vous en apercevoir : en dépit de l'évolution de la pandémie, la municipalité lensoise affirmera encore pour 2022, sa volonté de continuer son action en faveur de toutes les Lensoises et les Lensois.

Face aux difficultés, notre solidarité commune fera toujours la différence.

Belle année à toutes et à tous !


Votre Maire,
Sylvain ROBERT



Lens mag
janvier 2022

Service communication
17 bis Place Jean-Jaurès
62307 Lens Cedex

Directeur de publication : Sylvain Robert
Rédaction et conception :
Service communication
Photographies : Ville de Lens / AdobeStock
Impression : Imprimerie Delezienne-Dourges
Tirages : 19 000 exemplaires
Dépôt Légal : à parution



Papier PEFC / FSC
provenant de forêts gérées durablement.



Les articles du Lens mag sont datés au plus tard au 3 janvier 2022.
Certaines informations relatives aux services de la ville pourraient
changer en fonction des prochaines annonces gouvernementales.

DANS LE RÉTRO

Les enfants de l'école Cauche ont découvert le briquet du mineur

C'est un projet de l'AGPIC (Association Gestionnaire des Projets d'Initiative Citoyenne) de Lens qui a été monté pour valoriser la Sainte-Barbe auprès des enfants de l'école Cauche. Le 1^{er} décembre, au matin, une sortie a été organisée sur le site minier de Lewarde et l'après-midi, des ateliers ont eu lieu dans la boulangerie « *Le pain qui chante* ». Clou de la journée : le briquet du mineur avec des chocolats chauds offerts par le Galopin sur le coup de 17h dans le jardin du centre Annie-Flament.



Lens n'oubliera jamais ses mineurs

Au lendemain du 4 décembre, la Sainte-Barbe a été dignement célébrée à Lens et ce, en deux temps. Le premier, religieux, a été célébré lors d'une messe à l'église Sainte-Barbe (cité 4) durant laquelle le chant des corons a été entonné. Le second, plus festif et laïc, s'est quant à lui déroulé au Cercle du 4 pour le traditionnel **briquet du mineur** en présence de Sylvain Robert, maire de Lens.



De la foule pour le Lens-Liévin Urban Trail

Le Lens-Liévin Urban Trail faisait son grand retour dimanche 5 décembre. Sur le coup de 15h, Sylvain Robert, maire de Lens, avait donné le top départ. Près de 2000 personnes ont parcouru (marche ou course) les sites emblématiques de la ville (stade Bollaert-Delelis, Banque de France, parc du Louvre-Lens, le Colisée etc.) selon un parcours de 9 km. **L'objectif n'était pas de faire une « performance » mais de voir sa ville sous un autre regard. Pari réussi !**



Les fêtes de la Sainte Barbe



Visionner la vidéo

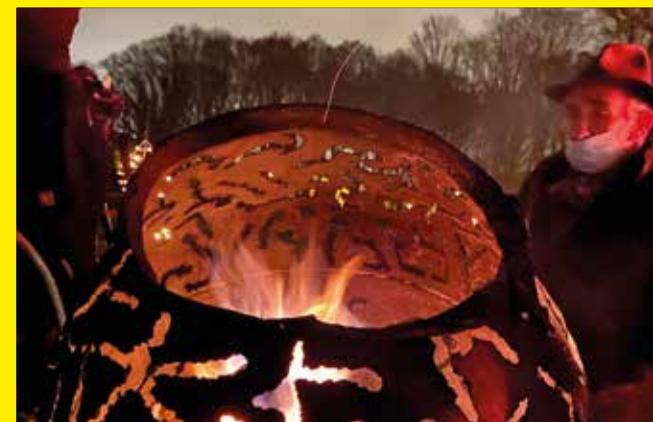


LES FÊTES DE LA SAINTE BARBE

ÉDITION 2021

Des étincelles dans les yeux...

La Sainte Barbe – festival des arts et du feu - a été fêtée dignement cette année sur l'ensemble de l'agglomération de Lens-Liévin. A Lens, c'est à la faculté Jean Perrin que la compagnie Showflamme disposait ses bouquets de feu dans les jardins en plus d'un spectacle pyrotechnique « Puits de lumière » mis en scène par la Pok lux factory.



Visionner la vidéo



DANS LE RÉTRO

6000€ de tickets de manèges pour la fête foraine ont été distribués lors du Village de Noël



La maison du père Noël n'a pas désempilé pendant le Village de Noël. Et pour cause ! Hormis la possibilité de déposer sa liste pour les cadeaux ou encore de prendre une photo avec le locataire des lieux, les enfants pouvaient retirer gratuitement un ticket pour profiter de l'un des sept manèges installés sur le parking du stade Bollaert-Delelis du 15 décembre 2021 au 5 janvier 2022. Une initiative de l'office municipal du commerce (OMC) en partenariat avec la Ville de Lens et les commerçants itinérants de la fête foraine.

"Nous sommes partis d'une situation problématique. La fête foraine qui se tient cette année ne pouvait profiter des conditions optimales habituelles pour diverses raisons indépendantes de la volonté de la municipalité. Notre volonté, c'est que la municipalité participe à sa manière aux festivités de la ville et n'entrave en rien l'activité commerciale (sédentaire ou non). Nous avons donc proposé à l'Office Municipal de Commerce (OMC) d'acheter au titre de ses subventions 6 000 euros de tickets pour profiter des manèges de la fête foraine. Ces tickets ont été donnés gratuitement aux enfants à l'intérieur de la Maison du père Noël. Cette opération, c'est du gagnant-gagnant : nous avons fait venir du public dans le centre-ville et les forains ont pu profiter d'une manne financière qui a largement contribué à animer leur fête."



Arnaud Desmaretz,
Adjoint aux relations
économiques et commerciales



Le village de Noël a été inauguré le vendredi 3 décembre par Sylvain Robert Maire de Lens et Marie-Françoise Leberre, présidente de l'office municipal du commerce.



Les commerçants du marché de Noël lensois ont réchauffé le cœur et régalié les papilles des visiteurs.

Les centres socioculturels proposaient des animations gratuites au public: des ateliers créatifs et ludiques autour des cartes pop-up, des décorations de Noël, mais aussi du théâtre japonais, sculptures de ballons, ...



Le Père-Noël était au cœur de la grande parade qui a déambulé dans les rues du centre-ville lensois le 22 décembre.



Visionner la vidéo



SOLIDARITÉ : Un Noël pour tous

Durant les fêtes de fin d'année, et plus particulièrement avant Noël, une attention particulière a été accordée aux personnes âgées avec la distribution de colis festifs.



CCAS

Le 6 décembre, Sylvain Robert, Maire de Lens, accompagné des agents du Centre communal d'action sociale, remettait à quelques familles des chèques cadeaux à dépenser exclusivement dans les commerces de proximité lensois (vêtements, beauté, déco, ...).

" Une initiative solidaire de la municipalité pour aider les familles et nos commerces lensois ! "



Jean-Pierre Hanon, Adjoint à l'action sociale et à la réussite éducative.



EHPAD

Chaque année, les résidents des EHPAD Montgré, Voisin, Delattre et Moulin reçoivent un coffret de Noël offert par la municipalité. L'année 2021 n'a pas échappé à la règle mais les conditions sanitaires ne permettant pas encore de saluer tous les résidents personnellement. C'est pourquoi, Sylvain Robert, Maire de Lens, est allé remettre les cadeaux aux responsables de chaque établissement.



Les boîtes solidaires

Offrir un peu de magie de Noël aux plus démunis, telle est la volonté de la Municipalité !

Les élus et les agents du Centre Communal d'Action Sociale ont distribué aux sans domicile fixe, « les boîtes solidaires » qu'ils ont spécialement confectionnées après avoir collecté les objets qui la composent (bougies, déodorant, parfum, bonbons, chaussettes, ...).

En complément, des kits d'hiver

(gants, polaires, bonnets réalisés par le club broderie du centre Vachala), des kits d'hygiène étaient également offerts.

Enfin le contexte sanitaire n'aura pas gâché les festivités puisque le petit déjeuner initialement prévu s'est transformé en une distribution de sachets garnis de viennoiseries. **Un moment chaleureux et solidaire pour tous !**



Le Noël des associations...



L'association **Muay thaï Lensoise** (boxe thaïlandaise) a profité de son goûter de Noël pour remettre les «prajeet jaunes» (grades) à ses jeunes licenciés.



C'est dans une chaleureuse ambiance, que l'association **SUMA** (s'unir pour un meilleur avenir) organisait son arbre de Noël au centre Vachala, un après-midi rythmé par de nombreuses animations : ateliers créatifs, maquillage, déambulation en échasse, restitution de l'atelier danse, ateliers cirque...



En décembre, les séances de sport ont laissé la place à des moments plus festifs pour le plus grand plaisir des enfants de la **Team Lensoise Handball**, de l'Association Sport dans la Ville et du **RCL Athlétisme**.

Noël dans les écoles...

Le contexte sanitaire n'a pas gâché la belle surprise pour les enfants lensois... Les élèves des écoles maternelles et élémentaires lensoises ont en effet reçu leurs friandises de fin d'année par la municipalité, bonbons pralinés, brioches et clémentines ainsi que de très beaux livres soigneusement choisis en fonction de l'âge de chacun.



La féerie de Noël s'invite aussi dans les cantines des écoles lensoises comme à Jean-Macé où les **agents de restauration ont mis tout leur cœur** pour réaliser la décoration et faire plaisir à nos jeunes lensois.



Octobre rose :

Un beau bilan et une collecte de 400€ pour l'Espace Ressources Cancers de Lens

C'est très symboliquement au Colisée que s'est tenue la remise des dons récoltés en faveur d'octobre rose à l'Espace ressources cancers de Lens. L'occasion également pour Cécile Bourdon, adjointe au Maire, de souligner la force, l'importance de l'engagement et de l'implication de tous dans les actions citoyennes et de santé publique et de féliciter tous les acteurs engagés cette année autour de trois temps forts :

- La confection de 120 coussins du cœur par les couturières du centre Dumas,
- L'action du Centre communal d'action sociale, très engagé



sur la notion de santé. Un lâcher de ballons (contre quelques dons) suivi d'une randonnée dans les rues lensoises avaient été organisés,

- Le défilé de mode féminin qui avait investi les pavés de l'artère piétonne lensoise, initié par les commerçantes des rues de Paris et de la gare.

Les coussins du cœur et les dons récoltés ont été remis à l'Espace ressources cancers de Lens qui offrent des soins oncologiques de support pour redonner confiance et assurer la meilleure qualité de vie possible aux patients.



La belle action des élèves de l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers).



C'est dans les locaux de leur école, que les élèves infirmiers ont organisé un arbre de Noël à destination des enfants vivant en famille d'accueil. Ils ont été reçus comme au pays magique du père Noël, en Laponie, là où tous les enfants rêvent d'aller.

Un amoncellement de cadeaux les attendait également au pied du sapin : « *C'était un moment magique partagé avec les enfants et les élèves* », confie Laure Mephu, adjointe au Maire.



Des cadeaux pour tous

Des écharpes, des mitaines, des bonnets, des couvertures mais aussi des vêtements pour les enfants : c'est ce qu'ont confectionné les adhérentes du centre socioculturel Vachala de l'atelier tricot.

Ces créations en laine ont été offertes aux sans domicile fixe ou familles en situation précaire. « *Cet élan de solidarité qui n'a pas faibli depuis la crise Covid, se poursuit aujourd'hui avec un travail collectif mené avec les services du Centre communal d'action sociale* », affirme Fatima Aït Chikhebbih, adjointe à la jeunesse et aux centres socioculturels



800 judokas à Coubertin les 4 et 5 décembre

Organisée par le comité départemental du Pas-de-Calais du judo, la compétition a accueilli samedi 4 et dimanche 5 décembre près de 800 participants. Le samedi, c'était les garçons (benjamins, minimes) qui ont foulé les tatamis. Les filles ont pris la relève le lendemain... Sylvain Robert, maire de Lens, et Fatima Aït Chikhebbih, conseillère départementale, étaient venus saluer les organisateurs au début de la compétition. Des dizaines de médailles ont été remises lors de ce tournoi.



Journée 100% handball au gymnase Tételin

Belle ambiance au gymnase Tételin où se déroulait dimanche 5 décembre un tournoi loisirs mixte de handball organisé par la Team Lensoise en présence de Jean-François Cécak. Les équipes venaient de Lens, Carvin, Noeux-les-Mines, Billy-Montigny, Auchel et Harnes. La fin du tournoi à 17h a clos une journée bien sportive.



La salle Coubertin accueillait le Kid Athlé le 13 décembre

Plus de 100 enfants de 9 et 10 ans venus des clubs de Billy-Montigny, Liévin et Noyelles-sous-Lens se sont mesurés au Racing Club de Lens Athlétisme. De nombreux parents ont fait le déplacement pour supporter leurs enfants, l'occasion pour certains de découvrir les infrastructures lensoises.



« Découvrez votre ville », c'est une rubrique que vous pouvez lire plusieurs fois dans l'année dans votre Lens Mag. Un lieu, un événement, une visite, une activité, une idée de sortie ou encore un service comme la location d'une trottinette, cette rubrique vous livre les bons plans. Ce mois-ci, on vous propose un site Internet « du potager à la table » qui permet d'offrir un repas sur la base de formules spéciales (entrée- plat, plat-dessert, entrée-plat-dessert) que l'on trouve sur le site.

Offrez un repas depuis le site Internet « du potager à la table » les cinq bonnes raisons

- 1 Beaucoup de restaurants lensois.** Le dispositif a été mis en place fin 2020. Sur l'agglomération, treize restaurants sont inscrits sur le site Internet. Parmi eux, on en trouve sept qui sont sur le territoire lensois (L'étiquette, le Galibot, Les jardins de l'arcadie, Comme chez Babcia, Le pain de la bouche, La brasserie Saint-Théodore et la Maison d'ingénieur). Un panel de restaurants variés.
- 2 Des restaurants sélectionnés sur le volet.** Pour pouvoir s'inscrire à ce dispositif, il a fallu répondre à un cahier des charges. Une démarche qualité qui se retrouve dans les critères (cuisine faite maison, travailler avec des producteurs locaux, valoriser le patrimoine culinaire du territoire, minimiser le gaspillage alimentaire). A la fois qualitatif et vertueux.
- 3 Pour tous les budgets et pour toutes les occasions.** La formule la moins chère est à 19 euros. Une belle idée de cadeau à moins de 20 euros donc pour célébrer un anniversaire, la fête des mères, la Saint-Valentin etc. On offre une expérience en quelque sorte.
- 4 Un cadeau instantané.** Lorsqu'on commande un repas sur le site Internet, le destinataire reçoit immédiatement le bon par mail. Idéal lorsqu'on est pressé et que les idées manquent.
- 5 Mais également disponible sur la durée.** Le bon qui est envoyé par mail est valable pendant un an. On peut donc y aller lorsqu'on a envie.



dupotageralatable.com



Office du tourisme :
03 21 67 66 66.
Ouvert du lundi
au samedi de 9h30 à 18h.

Le festival temps fort marionnettes revient ! Traditionnelles ou modernes, les marionnettes attendent les plus jeunes et leur famille pour des moments de convivialité et de rire.

"Robinson" par Cie Une poignée d'images

Mercredi 19 janvier à 15h30 / Durée: 45mn / Médiathèque Robert-Cousin

Tout public (à partir de 3 ans) - Enfant : gratuit / adulte : 5€

"Les contes chamboulés" par Cie Tino Valentino

Mercredi 19 janvier à 14h30 / Durée: 45mn / Médiathèque

Tout public (à partir de 3 ans) - Enfant : gratuit / adulte : 5€

"Sourde oreille" par Cie

Samedi 22 janvier à 16h00 / Durée: 45mn / Théâtre le Colisée

Tout public (à partir de 4 ans) - Enfant : gratuit / adulte : 5€

"Le grenier de Maya" par Cie Le théâtre de Lill

Mercredi 26 janvier à 15h30 / Médiathèque Robert-Cousin /

Tout public (à partir de 3 ans) - Enfant : gratuit / adulte : 5€

"Des rêves dans le sable" par Cie Lorène Bihorel

Samedi 29 janvier à 18h00 / Durée: 1h / Théâtre le Colisée

Tout public - Tarif : 10€ / Tarif réduit : 7€ / Tarif jeune : 5€

"Animalium" par Cie La malle théâtre

Mercredi 2 février à 15h30 / Durée: 45mn / Médiathèque

Robert-Cousin / Tout public (à partir de 3 ans)
Enfant : gratuit / adulte : 5€

"Pirates" par Cie Tino Valentino

Samedi 5 février à 16h / Durée: 1h / Théâtre le Colisée

Tout public - Enfant : gratuit / adulte : 5€



ANNULÉS



Temps fort Marionnette

19 jan. à 5 fév.
2022

Exposition «L'ombre» (Cie Mariska)
et «Scène de Cirque» (Cie Le Rebond)
Du 19 jan. au 5 fév. Hall du Théâtre le Colisée
Entrée gratuite

Réservations au Théâtre le Colisée
12 rue de Paris - Lens / 03 21 69 08 18

Toutes les infos



Labo numérique, le concours de robots

Léana, Adam, Lucas et Léo du labo numérique lensois ont participé au concours de robots fléchettes à Bully-les-Mines et ont remporté la 3ème place ! L'épreuve, divisée en 6 manches, consistait à percer le plus de ballons sur une ligne droite avec un robot fabriqué par les jeunes et composé de matériaux de récup'.

L'équipe a également gagné les prix de l'esthétisme et du fair-play. Bravo à nos jeunes lensois !

Vous souhaitez rejoindre le labo numérique ? Inscrivez-vous au 03 21 69 86 04 ou par mail à labonumerique@mairie-lens.fr Les ateliers ont lieu tous les lundis de 17h30 à 19h à la microfolie (médiathèque Robert-Cousin, 13d route de Béthune).



Séjours vacances : direction Valloire ! du 12 au 19 février 2022

La ville de Lens organise chaque année des séjours vacances (hiver et été) à destination des adolescents âgés de 13 à 17 ans. Cet hiver, c'est à Valloire en Savoie que nos jeunes lensois pourront profiter de quelques instants de glisse.

Tu as entre 13 et 17 ans ?

Tu aimes la glisse ?

Inscris-toi aux séjours vacances !

Places limitées à 20 personnes

PROGRAMME D'ACTIVITÉS :

- Ski alpin : 5 séances de cours E.S.F. de 2 heures dispensées par des moniteurs de l'École du Ski Français pour tous les niveaux,
- Randonnées en raquettes à neige accompagnées par un guide de montagne,
- Visite d'une ferme traditionnelle,
- Jeux de neige et luge,
- Veillées à thème chaque soir.

Inscriptions et renseignements au 03 21 08 03 40
(inscriptions jusqu'au 21 janvier)



ATELIER MAISON DES JEUNES BUISSON - janvier 2022
Sur inscription (15 places par atelier)

Mercredi 12 janvier 14h00/16h00 : Atelier créatif "string Art" / Tout public

Samedi 15 janvier 10h00/12h00 : Atelier autour du jardin "fabrication de desserts pour oiseaux" / Tout public

Mercredi 19 janvier 14h00/16h00 : Atelier initiation à la Broderie / Tout public

Mercredi 19 janvier 15h30/16h30 : Atelier La manette c'est toi "Viens créer ton jeu vidéo avec nous !" / Jeunes

Samedi 22 janvier 10h00/12h00 : Atelier autour du jardin "Abreuvoir à oiseaux" / Tout public

Mercredi 26 janvier 14h00/16h00 : Atelier "Tous dehors" / Tout public

Mercredi 26 janvier 15h30/16h30 : Atelier La manette c'est toi "Viens créer ton jeu vidéo avec nous !" / Jeunes

Renseignements
au 03.21.18.66.00

Maison
des jeunes
Buisson

MAISON DES JEUNES BUISSON,
rue Léon-Blum - Lens
(entre le collège Jaurès et le lycée Robespierre)

Recensement de la population du 20 janvier au 26 février 2022

Annulée l'an passé en raison de la crise sanitaire, la campagne de recensement revient cette année. Organisée en collaboration entre l'INSEE et la Ville de Lens, elle va se dérouler du 20 janvier au 26 février. Huit agents et un médiateur (qui devra, quant à lui, recenser les sans-abris) seront chargés de cette nouvelle campagne. « 8% des foyers sont recensés cette année. Cela représente un peu plus de 1400 logements », explique-t-on du côté de l'INSEE qui table sur 5 ans un cycle complet pour recenser la ville. L'objectif du recensement est d'avoir une vision sur les besoins des villes en termes d'aménagements (équipements, transports, écoles

etc.) correspondant au profil de la population. Cette année, le protocole est différent : « Avant la campagne, les agents recenseurs vont faire une tournée de reconnaissance des adresses concernées. Puis ils déposeront dans les boîtes aux lettres une notice pour pouvoir répondre sur Internet », continue-t-on du côté de l'INSEE. Ce « sans contact » ne concernera que les maisons individuelles. Pour les habitats collectifs comme les immeubles, les agents continueront de prendre rendez-vous au domicile des Lensois.



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 20 janvier 2022. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr : vos données sont protégées

Elles restent confidentielles. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclament de l'argent. Pour en savoir plus, rendez-vous sur : le-recensement-et-moi.fr



ou auprès de votre mairie

Réparation pénale : Accueil de personnes en travail d'intérêt général

« Pour responsabiliser les personnes et s'approprier les structures de la Ville »

Lens a accueilli durant les vacances de décembre 8 stagiaires qui ont réalisé collectivement leurs travaux d'intérêts généraux au sein des structures municipales. Entretien avec Pierre Mazure, adjoint à la sécurité :

LM : La ville de Lens engage régulièrement des personnes condamnées à des peines d'intérêt général ; pourquoi ?

PM : La Ville de Lens a toujours été pionnière dans l'accueil d'auteurs d'infractions dans le cadre de la réparation pénale sans rémunération, dont les « TIG ». C'est une démarche que nous avons engagée avec le Procureur de la République et nos services pour faciliter l'insertion des jeunes et des moins jeunes. C'est aussi une volonté de la Municipalité de les faire travailler au sein de notre collectivité avec les agents de la Ville pour les responsabiliser et qu'ils s'approprient les structures de la Ville ; leurs travaux étant principalement dirigés vers nos bâtiments sportifs.

LM : C'est aussi pour leur donner une seconde chance ?



PM : Exactement ! Nous sommes l'un des maillons d'une chaîne de solidarité pour leur permettre d'effacer leur dette envers la société et regarder vers un horizon nouveau. C'est un contrat que nous prenons ensemble et qu'il ne faut pas trahir. Nous souhaitons qu'ils comprennent que « là où il y a la volonté, il y a toujours un chemin ». Apprendre à avoir une vie régulée, se remettre au travail, obtenir une expérience professionnelle : c'est l'ouverture d'une vie nouvelle pour donner la chance d'un second départ !



EMPLOI

Retrouver l'emploi grâce à l'art

Valoriser des qualités grâce à l'art pour faciliter le retour à l'emploi de ceux qui en ont le plus besoin. Tel est le leitmotiv du dispositif « L'art d'accéder à l'emploi », un partenariat entre Pôle Emploi et le Louvre-Lens. Depuis 2017, des passerelles avaient déjà été imaginées entre les deux entités et ce dispositif - lancé symboliquement à l'occasion d'une conférence de presse mardi 7 décembre au sein de la Galerie du temps - ne fait que renforcer le partenariat. Des ateliers en lien

avec les œuvres de la Galerie du Temps sont donc mis en place avec deux psychologues de travail basés à Pôle Emploi (site du quartier des Gares à Lens).

Ateliers à la Galerie du temps et à Pôle Emploi

« Chaque lundi, nous organisons ces ateliers. Nous venons d'abord au Louvre-Lens où nous invitons nos chercheurs d'emploi à faire des CV sur des œuvres de la Galerie du temps », explique Pascaline. La semaine

suivante, toujours le lundi, c'est à Pôle Emploi que les ateliers sont organisés. Cette fois-ci, ils doivent travailler sur leur propre CV. « L'objectif d'une telle démarche, c'est une prise de confiance et un travail sur ses compétences et ses qualités. Et puis être reçu au Louvre-Lens, c'est valorisant », avance pour sa part Laura. Un dispositif original qui regroupe les domaines de l'emploi et de la culture.



nouveau
commerce
lensois

Danie Hoo

Du prêt-à-porter féminin pour tous les âges et les styles chez Danie Hoo

Après Lille (deux boutiques), Le Touquet (idem), Hardelot, Stella Plage, Calais, Wimereux, Lens est la septième ville où Danie Hoo a choisi d'ouvrir une boutique. C'est Clara et Mélanie, deux jeunes vendeuses, qui vous accueillent et sont à votre écoute. Pulls, jupes, shorts, tee-shirts, chemises, foulards, bonnets etc. vous avez un large choix sur 150 mètres carrés d'exposition.

Des nouveautés chaque semaine

Des bijoux mixtes, créés par Danie Hoo, ainsi que des montres sont également en vente dans cette boutique qui a ouvert ses portes le mercredi 8 décembre. « *Nous recevons des nouveautés chaque semaine. Ces vêtements vont pour tous les styles, tous les âges, toutes les morphologies. On peut dire que c'est une boutique familiale où tout le monde trouve son bonheur,* » lancent en chœur les deux vendeuses.



Danie Hoo,
6-8 boulevard Basly.
Téléphone : 06 80 32 11 32
Site Internet : www.daniehoo.com
Facebook : Danie Hoo Clothes
Instagram : dani.hoo

Pourquoi Lens ?

A cette question, Danie Hoo répond que l'implantation a été retardée « *d'au moins un an du fait du Covid. Maintenant, c'est enfin fait : vous avez un beau centre-ville.* » La créatrice à la tête des neuf boutiques disséminées dans la région continue sur le fait que la demande était importante de la part de clientes. « *Notre clientèle saisonnière qui vient dans nos boutiques de Stella et du Touquet habite du côté de Lens. Elle nous expliquait qu'il n'y avait pas ce type de boutique à Lens. Et aller jusque Lille, cela faisait trop loin. Notre politique, c'est d'avoir à la fois des boutiques sur la côte et dans les terres (Lens et Lille) pour fonctionner tout au long de l'année au niveau du chiffre d'affaires.* »

Konapoke

Un nouveau concept de restauration s'installe à Lens

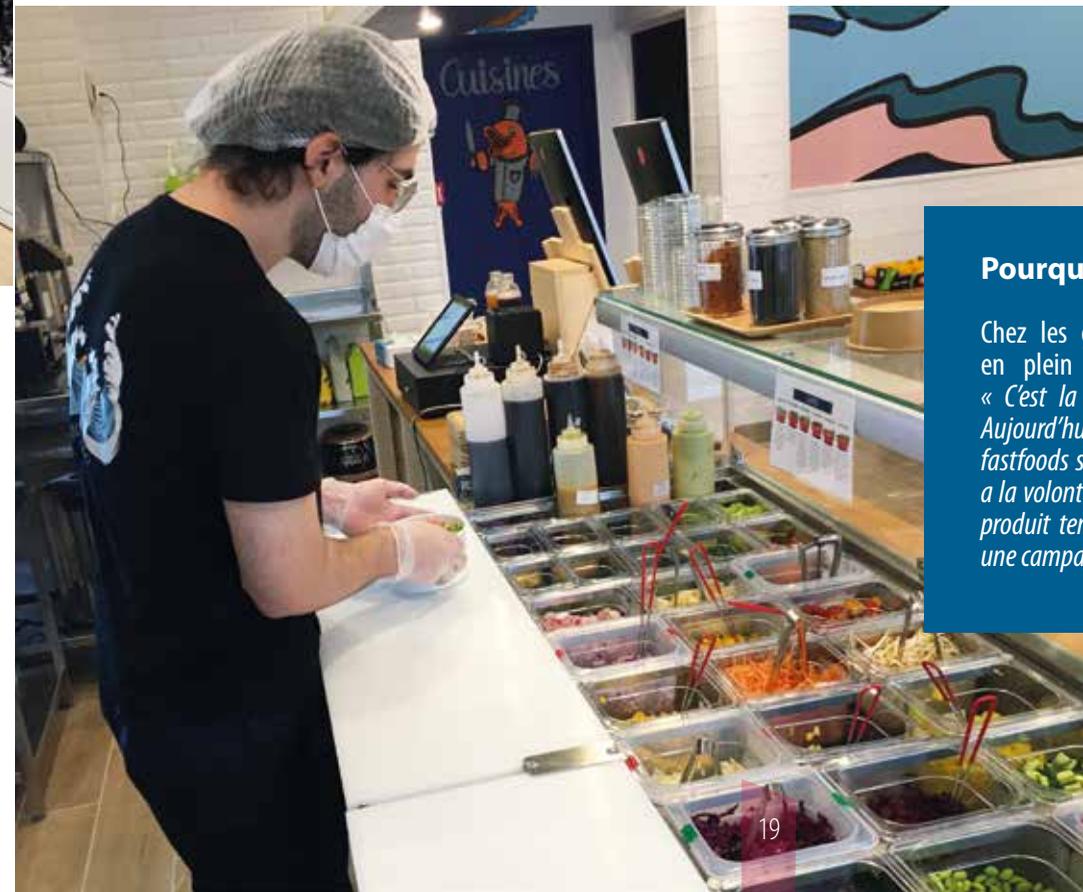
Il flotte comme un air hawaïen à Lens... Depuis le vendredi 10 décembre, au 4 place Jean-Jaurès, s'est installé konapoke. C'est un concept de restauration très en vogue et d'origine hawaïenne. La franchise a pignon sur rue dans des villes telles que Versailles, Montigny-le-Bretonneux, Les Clayes-sous-Bois, Rueil-Malmaison, Poitiers, Lens est la première ville des Hauts-de-France à être ciblée. Le

concept ? Vous composez vous-même dans un bol (un poké) la préparation de votre choix.

C'est vous qui composez votre plat

D'abord la base (salade, riz ou riz complet), puis la protéine (crevette, poulet, thon, saumon, tofu), cinq fruits ou légumes (avocat, grenade, mangue, radis, poivron, chou rouge mariné, maïs, carottes râpées etc.), trois

toppings (persil, ciboulette, wasabi, cacahuètes, chips de wasabi, sésame blanc ou noir, petits pois de wasabi, poudre de piment etc.) et enfin une sauce (soja classique, soja sucré, wasabi mayo, sugar lemon etc.). **Un plat sain, complet et à un tarif abordable (9, 12 et 14 euros selon la taille du bol).**



Pourquoi Lens ?

Chez les gérants, l'implantation de Konapoke en plein centre-ville de Lens est un pari. « *C'est la première implantation dans le Nord. Aujourd'hui, Lens est vue comme une ville où les fastfoods sont nombreux mais il y a un public qui a la volonté de manger des choses saines. C'est un produit tendance. Nous lancerons prochainement une campagne de communication.* »

Konapoke,
4 place Jean Jaurès.
www.kona-poke.com
Instagram @konapoke_officiel



PAIEMENT EN CB OU
CARTE TICKETS RESTAURANT

MANDER

nouveau
commerce
lensois

La statue d'Émile-Basly dévoilée !

Des travaux de restauration ont été réalisés sur la statue d'Émile Basly située au cœur du nouveau giratoire Maës. Son « lifting » a été opéré en lien avec les services de la Direction régionale des affaires culturelles : la patine a été choisie au plus proche de l'aspect originel de la statue ; les pierres du monument ont été restaurées ou changées mais conservent les quelques impacts de balles de l'époque.

La statue a été officiellement dévoilée le mercredi 8 décembre. A cet effet, Sylvain Robert, Maire de Lens a symboliquement déposé une gerbe devant l'édifice.

Des travaux d'aménagements paysagers seront réalisés au premier trimestre 2022 pour magnifier le monument : engazonnement, fleurissement, haie de charmilles.



Reclassement de la halle Bertinchamps

De nombreux travaux ont été opérés à la halle Bertinchamps permettant le reclassement de cette salle qui accueille depuis quelques années des manifestations importantes (Polar Lens, vœux à la population, spectacles, expositions, ...).

Ces travaux de mise en conformité étaient nécessaires pour que la salle soit en règle au niveau des normes de sécurité, d'hygiène ou d'accessibilité. Ils consistaient à la création de sanitaires supplémentaires et de locaux d'entretien, et plus généralement à la réfection du sol, le remplacement des menuiseries, de l'éclairage et de travaux d'embellissement.

Ces différents aménagements ont débuté en septembre 2020 et se sont achevés en décembre 2021.



Guichet numérique des autorisations d'urbanisme

Simplifier vos démarches en matière d'urbanisme

La Loi de 2013 visant à simplifier les relations entre l'administration et les citoyens (au titre de l'e-administration) concerne également les services de l'urbanisme depuis le 1^{er} janvier 2022. Depuis cette date, les collectivités ont pour obligation de proposer la possibilité de pouvoir déposer toute demande en matière d'urbanisme par voie dématérialisée. En clair, désormais, **vous pouvez saisir sur le site Internet de la Ville de Lens les demandes d'application du droit des sols**. Cela concerne le permis de construire, le permis de

démolir, le permis d'aménager ou encore les demandes de déclaration préalable de travaux.

Plusieurs avantages pour les administrés

Ce nouvel outil moderne et gratuit mis à disposition de l'administré présente plusieurs avantages. Outre un accusé de réception faisant foi de vos demandes et du confort de suivre l'avancement de votre dossier depuis votre domicile, **vous pouvez faire vos demandes 7 jours/7, 24 heures/24 sans être contraint**

aux horaires de fermetures du service. C'est également écologique et économique : plus de papier et plus de lettres recommandées avec un accusé de réception. Enfin, la numérisation des demandes a également pour objectif d'accélérer et de faciliter toutes ces procédures. Une demande en version papier reste toujours possible.

Renseignements en mairie
et au 03 21 69 86 86
ou sur site internet :
www.service-public.fr

Accès au guichet numérique :
gnau.agglo-lenslievin.fr



Toutes les infos sur :
www.villedelens.fr



800, c'est le nombre de dossiers qui sont traités chaque année par le service urbanisme



"Notre Municipalité ajoute à son panel de Services Publics dématérialisés (notamment lié à l'Etat Civil), un service supplémentaire pour vous faciliter les démarches en matière de demande de certificats d'urbanisme.

Les plus aguerris à l'outil informatique verront au travers de cette nouveauté une avancée positive, mais nous restons aussi vigilants avec nos administrés moins à l'aise avec la pratique numérique. C'est pourquoi, j'insiste sur le fait que « dématérialiser ne veut pas dire déshumaniser », nous nous adaptons à chacune de vos attentes que ce soit en mode imprimé ou digital."

Cécile Bourdon
Adjointe au logement
et à l'urbanisme réglementaire

CALENDRIER DES TRAVAUX EN VILLE

- Jusqu'au 29 janvier** → **Rue d'Artois**
Remplacement de support de télécommunication
- Jusqu'au 29 janvier** → **Angle des rues Jean-Létienne et Faidherbe**
Plantation d'arbres
- Jusqu'au 26 février** → **Rue Fénelon**
Suppression de branchements d'eau potable
- Du 17 janvier au 28 janvier** → **Cimetière nord**
Plantation d'arbres
- Du 24 janvier au 7 février** → **Rue du Moulin**
Aménagement des espaces publics
- Du 14 février au 28 février** → **Route de Lille, place du Cantin, face à la Préfecture, Hôpital, avenue Van-Pelt, rue Létienne, route de Béthune, rue du Lyonnais, rue Paul-Verlaine, entrée de ville Léo-Lagrange.**
Réalisation des massifs de fleurissement
- Du 17 janvier au 18 février** → **Rue de la Paix** (section comprise entre la rue Gambetta et la rue Spriet)
Réfection des trottoirs
- Du 17 janvier au 18 mars** → **Place du Général de Gaulle (côté pair)**
Élargissement du trottoir en pavés
- mi-février mi-mars** → **Rue de la Paix** (section comprise entre la rue Spriet et la rue Létienne)
réfection des trottoirs

Travaux programmés sous réserve des conditions climatiques

COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2022

ÉVOLUTION DES MODALITÉS DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2022

Dans le cadre du renforcement du réseau de déchèteries (ouverture de la déchèterie d'Avion en 2021 et du Parc d'activités Quadraparc au 2^{ème} trimestre 2022), les encombrants sont à déposer exclusivement en déchèterie.

Si impossibilité (uniquement pour les personnes âgées, à mobilité réduite ou sans moyen de locomotion), les faire évacuer sur rendez-vous en appelant le numéro vert (rendez-vous sous 3 semaines). Les encombrants seront à remettre directement au collecteur lors de son passage (maximum 1m³), les dépôts sur le trottoir sont interdits sous peine d'amende.

Les collectifs (10 logements et plus) ne sont pas concernés et seront toujours ramassés une fois par mois.



0 800 596 000 Service & appel gratuits

DÉCHETS EXCLUS DE LA COLLECTE :
Déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats, cartons, tout produit chimique (peinture, lasure...), tôles en fibrociment, pneumatiques, bonbonnes de gaz, vitres, miroirs et fenêtres munies de leurs vitres

COLLECTE DES DÉCHETS

Emballages ménagers recyclables, ordures ménagères résiduelles, déchets verts, encombrants, l'Agglomération de Lens-Liévin dispose sur son site internet :

dechets-info-services.agglo-lenslievin.fr d'un calendrier de collecte des déchets.

Pour connaître le jour de ramassage dans votre secteur, il vous suffit de renseigner votre ville et votre rue.



Collecte des sapins de Noël naturels

Les sapins naturels (non enneigés et sans décorations) seront collectés en porte-à-porte à Lens le 10 janvier 2022 dès 13h00 pour être recyclés. S'ils sont dans un sac, ce dernier doit être biodégradable (Labels : Handicap International ou Ok compost).

NE SONT PAS ACCEPTÉS :

- Les sapins synthétiques
- Les sapins naturels floqués de neige ou colorés
- Les guirlandes et autres décorations
- Les pots en plastique ou en terre
- Tous les autres sacs (ex : sacs en plastique)

Majorité municipale Lens toujours

Notre ville de Lens poursuit sa transformation, son évolution et construit inlassablement son avenir.

Malgré un contexte sanitaire toujours aussi difficile, l'année 2021 a vu la réalisation ou les premiers travaux de projets importants : forêt urbaine, assises locales citoyennes, police de tranquillité du quotidien, centre aquatique, rénovation des cités minières, salle polyvalente cité 2, giratoire Maes, ...

Les élus de la majorité municipale emmenée par Sylvain Robert s'attachent à poursuivre le rythme du déroulement du projet municipal avec une forte volonté d'inscrire leur action quotidienne dans la proximité et la solidarité.

L'une de nos priorités : être au service des Lensoises et Lensois.

N'en déplaise à M. Bruno Clavet qui « brille » par son incompétence et pour qui l'action politique ne se limite qu'à la démagogie politique, aux attaques personnelles indignes, aux déclarations ou réactions sans propositions concrètes et réalistes...

Les Lensoises et Lensois attendent des actes et pas seulement des déclarations à l'emporte-pièce et sans fondement.

En 2022, la mise en œuvre du programme municipal continuera activement et nous souhaitons que la vie retrouve au plus vite son cours normal.

L'heure est à l'action et non à la destruction !

Pour cette année nouvelle, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé et bonheur pour vous, votre famille, vos proches.

Soyons unis et réalisons ensemble une année 2022 riche de rencontres, d'échanges, d'expériences et d'actions collectives !

Vos élus PS-PCF-MDC-écologistes- société civile

Lens bleu marine

Chères Lensoises, chers Lensois. En ce début de nouvelle année, nous vous souhaitons du fond du cœur une belle et heureuse année 2022. En effet, face à ce monde qui semble perdre la tête, nous devons plus que jamais être fiers de qui nous sommes et de ce qui nous anime. Car oui, les Lensois comme les Français, plus généralement, appartiennent à ces grands peuples fiers de leur Histoire, de leur passé et des valeurs qui sont les leurs. Sans histoire commune, nous n'aurons jamais de destin commun. Alors ne laissons pas ceux qui voudraient voir la France disparaître nous dicter leur loi ! Ne laissons pas ceux qui nous méprisent, ceux qui mentent et qui échouent depuis des années nous imposer leur vision mortifère. 2022 doit être l'année de l'espoir, de l'union nationale, de la liberté. En clair, 2022 doit être votre année mais aussi celle de la France que nous devons aimer parce que la nature l'a faite belle et l'histoire l'a faite grande.

B. CLAVET, F. LAUWERS, A. PACH, MF LEROY

Agir pour Lens

Malgré la fin de l'état d'urgence sanitaire, les conseils municipaux et les commissions demeurent sur des créneaux horaires impossibles à tenir. La raison en est simple, elle s'appelle le travail ! Impossible de se libérer à 14h un mardi ou mercredi en semaine. Ce déni de démocratie questionne sur l'ouverture au débat de la majorité municipale de Lens, certains commerçants ont pu le constater. La démocratie c'est la voix du peuple, nos élus semblent l'avoir oublié.

Agir pour Lens reste à votre écoute et nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Contact : groupeagirpourens@gmail.com

Lens verts l'avenir

Face aux crises sanitaire, sociale et climatique, et alors que la droite extrême tente de nous diviser, faisons en sorte de reconstruire ensemble une société de solidarité, de justice et d'écologie.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une bonne et heureuse année 2022.

Naceira VINCENT - Europe Écologie Les Verts

LE LENSOIS NORMAND NOUS RACONTE

« Histoire de Lensois : Florent Evrard »

Florent Evrard est né à Denain le 13 mai 1851. Son père et son grand-père sont mineurs de fond. Le jeune Florent, aîné d'une famille de quatre garçons qui deviendront également tous mineurs, n'a jamais fréquenté les bancs de l'école. A 8 ans, il est engagé par la compagnie des mines d'Anzin comme galibot. Deux ans plus tard, il descend dans les galeries. Adolescent, il est révolté contre la dureté du métier de mineur et les salaires de misère.

Lorsqu'arrive la guerre de 1870, il s'engage pour la durée du conflit au 17e bataillon de chasseurs à pied avec lequel il combat notamment lors de la bataille de Saint-Quentin.

De retour à la compagnie des mines d'Anzin, il se fait remarquer pour la première fois lors des grèves de 1872 fortement réprimées par l'armée et à la suite desquelles il est mis à pied pour six mois. Il part alors à Dorignies pour travailler aux mines de l'Escarpelle. Il est logé chez les parents de Charles Goniaux, futur député de Douai et président du Syndicat des mineurs du Nord.

Le 6 décembre 1873, il épouse à Denain Sophie Duhem, une fille de mineur âgée alors de 15 ans. Ils auront sept enfants dont Raoul et Just qui deviendront plus tard députés du Pas-de-Calais.

En 1878, il participe activement à une autre grève dans les mines de l'Escarpelle et est licencié à nouveau. Il rejoint alors Denain où il ouvre un commerce « estaminet et coiffeur ». Il sympathise avec un de ses clients, Henri Lerat, qui lui apprend à lire et à écrire. Sa rencontre en 1882 avec Emile Basly va être un tournant dans sa vie syndicale. Avec lui, il arpente les carreaux des fosses afin de mobiliser les mineurs et de les inciter à s'unir pour se défendre.

Le 20 février 1884, 1500 mineurs votent la grève illimitée dans la compagnie des mines d'Anzin. Celle-ci licencie près de 150 mineurs dont les familles sont expulsées des corons. Florent Evrard doit vendre son commerce qui se vide, les mineurs n'osent plus s'y afficher

de peur de représailles. Pour subvenir aux besoins de la famille, il accepte ensuite nombre de petits boulots : surveillant dans une école de dessin, manœuvre dans un atelier, terrassier... Emplois d'où il est rapidement congédié dès que son passé de syndicaliste-mineur est connu. Il décide alors de rejoindre Meurchin où son frère Louis est mineur de fond.

Embauché contre la promesse de « se tenir tranquille », il devient malgré tout président de la section de Meurchin du Syndicat des mineurs en 1889, est élu délégué en 1890 puis secrétaire général du syndicat du Pas-de-Calais en 1892.

Florent Evrard entreprend également une carrière dans la politique. De 1889 à 1892, il est conseiller municipal à Bauvin (Nord). Puis, ayant rejoint la capitale du Pays minier, il est élu en 1900 conseiller municipal à Lens puis conseiller d'arrondissement du canton de Lens-Est en 1904.

Après les grèves qui ont fait suite à la catastrophe des mines de la compagnie de Courrières en 1906, il s'oppose à son ami Emile Basly. Partisan de l'union de tous les mineurs, il prône le rapprochement des deux centrales, le 'vieux syndicat' dirigé par Basly et le 'jeune syndicat', issu de la CGT de Benoit Broutchoux.

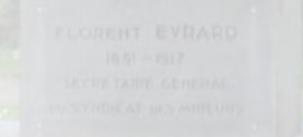
Le 12 janvier 1907, Florent Evrard est fait chevalier de la Légion d'honneur au titre du ministère du travail.

En 1912, Florent Evrard doit ralentir ses activités, son cœur est fatigué par toutes ces années de lutte. En octobre 1914 lors de l'invasion allemande, Emile Basly l'oblige à quitter Lens pour Béthune. Bien que malade, il travaille

avec la sous-préfecture pour porter assistance aux réfugiés qui fuient les zones de combat jusqu'en septembre 1916 quand le couple se réfugie chez leur fille à Paris.

En décembre, Florent Evrard et alité, malade. Il décédera le 20 janvier 1917. Sa dépouille, initialement enterrée au cimetière de Pantin, est ramenée à Lens à la fin du conflit afin d'être inhumée au cimetière-Est.

Le 5 avril 1954, le nom de square Florent Evrard est donné au rond-point de l'avenue Van-Pelt. Il sera débaptisé lors du déplacement du monument aux morts en 1972 et la statue dédiée à Florent Evrard déplacée au square Choquet.



Le Louvre-Lens, un musée admiré jusqu'au Brésil

Sylvain Robert, Maire de Lens et ses adjoints ont accueilli le 8 décembre, Marilia Campos, Maire de Contagem (commune de 600 000 habitants dans la région du Minas Gerais au Brésil) accompagnée de ses conseillers qui étaient en visite dans notre belle ville lensoise.

Lens-Contagem : un passé commun pour une politique culturelle ambitieuse.

La ville de Contagem au riche passé minier et sidérurgique souhaite assurer une reconversion industrielle par le développement culturel.

Et c'est à Lens que l'édile, conseillée par l'attaché culturel de l'ambassade de France au Brésil, a décidé de réaliser cette

échappée belle, motivée par l'implantation du Louvre-Lens sur l'ancien carreau de la fosse 9.

Cette délégation brésilienne a également été séduite par la dynamique du développement de notre ville lors de la visite de plusieurs lieux d'intérêts (Colisée, office de tourisme et enfin le Louvre-Lens en passant par l'incontournable stade Bollaert-Delelis



QUAND LA CHORALE DU CONSERVATOIRE DE LENS CHANTE AVEC PIERRE PERRET

Pierre Perret s'est produit courant décembre sur la scène du Colisée qui pour l'occasion faisait salle comble. Le chanteur de 87 ans a terminé son tour de chant accompagné de la chorale du conservatoire lensois composé d'une vingtaine d'adolescents sur « Vaisselle cassée », « les colonies de vacances » et « Donnez-nous des jardins ». Un moment joyeux et solidaire puisque l'intégralité des bénéfices du concert a été reversé au Centre communal d'action sociale Alfred Soriaux.



Visionner la vidéo



Le Louvre-Lens Le programme :



Louvre-Lens
Programmation complète
sur : louvrelens.fr

VISITES DE GROUPE

DÉAMBULATION AUDIOGUIDÉE DANS LE MUSÉE

Dimanche 23 janvier à 14h30 et 16h30

« Les quelques fois où j'ai fait l'expérience de l'audioguide dans une exposition, ou pour la visite d'un site patrimonial, j'ai remarqué qu'au bout d'un certain temps, mon attention se détachait de l'objet de la visite pour dériver vers les gens qui m'entouraient : les autres visiteurs. J'ai alors imaginé un audioguide qui propose une visite de groupe, au sens le plus littéral : visiter le groupe, pendant qu'il est occupé à suivre le parcours traditionnel d'un site patrimonial ou muséal. Le groupe, cette assemblée éphémère qui s'inscrit dans la durée d'un temps commun, devient sujet d'étude, objet de contemplation, de questionnements, et matière à une attention sensible. » Nicolas Heredia

Tarif : Gratuit pour les enfants (- 18 ans) et les étudiants.
Accompagnateur : 5€ (TP), 3€ (TR) / Durée : 50 min

EXPOSITION «LES LOUVRE DE PABLO PICASSO» : DERNIERS JOURS !

ÉNIGME «MENACE SUR L'EXPOSITION»

L'exposition Les Louvre de Pablo Picasso évoque les épisodes du vol de la Joconde et de statuettes où le nom de Picasso est apparu. Inspiré par ces exemples historiques, un malfrat, à moins qu'il ne s'agisse d'un groupe organisé, prépare un gros coup. Le musée en a été averti et a besoin de l'aide de ses visiteurs dans cette course contre la montre. Empêcher le nouveau vol d'un chef-d'œuvre, telle est la mission !

Les 16, 23 et 30 janvier 2022, de 14h00 à 17h30
Gratuit, hors droit d'entrée à l'exposition pour les adultes

WEEK-END ÉTUDIANT LOUVRE-LENS : #WELL22

« WELL PICASSO »

Chaque année, le Louvre-Lens donne carte blanche aux étudiants et jeunes de la région le temps d'un week-end. En 2022, à l'occasion de l'exposition Les Louvre de Pablo Picasso, le Louvre-Lens reformule ce rendez-vous et permet aux jeunes de s'exprimer trois week-ends de suite ! Ils créeront des formes nouvelles en s'inspirant des collections du Louvre.

Thèmes des performances :

15 et 16 janvier : autour du corps (danse, théâtre) / 22 et 23 janvier : autour du son (lectures, musiques) / 29 et 30 janvier : autour de l'image (œuvres, créations plastiques) / Les 15, 16, 22, 23, 29 et 30 janvier 2022

Gratuit, hors droit d'entrée à l'exposition le cas échéant



© Louvre-Lens, F. Iovino © Succession Picasso 2021

Théâtre

Samedi 22 janvier à 19h

À NE PAS RATER

Création 2021

En partenariat avec Culture Commune, scène nationale du bassin minier du Pas-de-Calais

Revenons à la base. Un spectacle, c'est d'abord ça : un certain nombre de personnes enfermées dans une salle pendant un certain temps. Voilà. Pendant une heure, vous allez donc être coincés ici, pour assister à ce spectacle. Et forcément, pendant que vous assistez à ce spectacle, vous ratez tout ce qui se passe ailleurs. Tout. Tous les trucs que vous auriez pu vivre ailleurs au même moment. Quand on y pense, réserver sa place constitue donc un engagement assez fort. Radical, même. Mais pendant que nous sommes donc pleinement occupés à passer à côté d'un nombre incalculable de trucs, qu'allons-nous faire, nous, ici ? Accepter le vide ? Ou tenter de le remplir ? Pour mémoire, chaque heure que nous vivons est malheureusement une heure qui ne reviendra pas. La question est donc : prenez-vous le risque de consacrer une heure entière à ce spectacle, uniquement parce qu'il est pourvu d'un titre (À NE PAS RATER) diablement accrocheur ?

À partir de 12 ans Tarif : de 5€ à 10€ /
Durée : 1h15 / À la Scène

ÉTAT CIVIL

Naissances - novembre 2021

- 01/11/2021 CANLERS Martin
- 03/11/2021 COUSIN Jules
- 03/11/2021 LAMOURETTE Eléna
- 05/11/2021 BAILLOEUIL Zélie
- 06/11/2021 ABOUZADI Ismaïl
- 07/11/2021 QUINCHON Lina
- 08/11/2021 NEMMICHE Ibrahim
- 08/11/2021 PERDRIEAU Abby
- 09/11/2021 BOURSIER Jade
- 09/11/2021 ROUGERIE Arthur
- 10/11/2021 WATTIER Côme
- 13/11/2021 GILBERTO ANTONIO Pauliana
- 16/11/2021 CHOJNACKI Soanna
- 16/11/2021 STILLER Chelsea
- 19/11/2021 AMZAL Aya
- 19/11/2021 DELVAL Jordan
- 19/11/2021 LAI Isaac
- 22/11/2021 CHEVAL Louna
- 22/11/2021 OUKANZI Salma
- 23/11/2021 LEMAITRE Lou-Naya
- 23/11/2021 MOREAU Mélanie
- 26/11/2021 DUCROQ Ylizia
- 26/11/2021 LANGUE Mylan
- 27/11/2021 AOMAR Maëlya
- 27/11/2021 BOULANGER Charlye
- 28/11/2021 BLASZCZYK Ana
- 28/11/2021 DEHAFFREINGUE Ayden
- 28/11/2021 HÉTUIN Iryna
- 29/11/2021 KOSZINSKI BOURRIEZ Layann
- 29/11/2021 LEROY Solyanna
- 30/11/2021 BIALECKI Charly Edward
- 30/11/2021 DUARTE Malya
- 30/11/2021 NIZET VARLET Rafaël

Les numéros d'urgences

SAMU : 15
 POLICE : 17
 POMPIERS : 18
 Médecins de nuit,
 week-end et jours fériés :
 03 21 71 33 33
 Accueil des sans-abris : 115
 Enfance Maltraitée : 119
 Maltraitance personnes
 âgées : 0892 68 01 18

Pour contacter votre Mairie

Standard : 03 21 69 86 86
 Numéro gratuit : 0800 167 167
www.villedelens.fr

Structures municipales

Colisée : 03 21 69 08 18
 Médiathèque : 03 21 69 08 30
 Conservatoire : 03 21 49 58 73
 École d'arts plastiques : 03 21 43 73 39
 CCAS : 03 21 14 25 70
Centres socioculturels
 François Vachala : 03 21 77 45 55
 Alexandre Dumas : 03 21 77 45 60
 Annie Flament : 03 21 76 09 23
 Relais des Assistantes
 Maternelles : 03 21 78 01 40

Pour ne rien manquer de l'actualité de votre ville

www.villedelens.fr
[mairiedelens](https://www.facebook.com/mairiedelens)
 03 21 69 86 86
[lensmaville](https://www.instagram.com/lensmaville)
 YouTube / villedelens



L'AGENDA Sous réserve des conditions sanitaires

JANVIER

Lieu d'Accueil
 Enfants Parents
20 janvier
 Centre socioculturel F.VACHALA
13 et 27 janvier
 Centre socioculturel A.DUMAS

Judi 20 janvier
 MADELEINE PEYROUX
 20h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif : 25€ / Tarif réduit : 17€50 / Tarif jeune : 12€50



Mardi 25 janvier
 PLAIDOIRIES
 20h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif : 35€ / Tarif réduit : 24€50 / Tarif jeune : 17€50



Du 19 jan. au 5 fév.
 Temps Fort Marionnette
 Médiathèque et
 Théâtre municipal - Le Colisée
 Programme page 14

Judi 27 janvier
 SNOW THÉRAPIE
 20h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif : 35€ / Tarif réduit : 24€50 / Tarif jeune : 17€50

Samedi 29 janvier
 L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS
 PORTES OUVERTES
 9h00 - 17h00



Samedi 29 janvier
 DES RÊVES DANS LE SABLE
 Temps Fort Marionnette
 18h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif : 10€ / Tarif réduit : 7€ / Tarif jeune : 5€

Lundi 31 janvier
 L'APPEL DE LA FORET
 Théâtre
 20h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif : 10€ / Tarif réduit : 7€ / Tarif jeune : 5€

FÉVRIER

Samedi 5 février
 TEMPEST
 Théâtre
 19h / La scène - Louvre Lens
 Tarif : 25€ / Tarif réduit : 15€ / Tarif jeune : 5€

Lundi 7 février
 DON DU SANG
 09h-12h et 13h30-16h30
 Salle Jean-Marc Leclerc
 (Stade Leclerc) sur RDV



Judi 24 février
 MISTER MAT
 20h / Théâtre municipal - Le Colisée
 Tarif : 10€ / Tarif réduit : 7€ / Tarif jeune : 5€



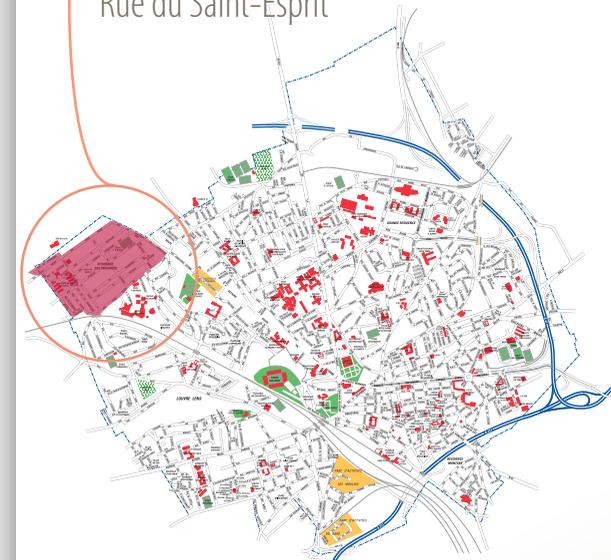
RÉUNION publique

Notre prochain rendez-vous !

Le mardi 1^{er}
 février 2022
 à 18h30

Amicale Louis Albert*

Rue du Saint-Esprit



à venir*...

- | | |
|---------------------------------|---------------------------|
| Mardi 1 ^{er} mars 2022 | Salle du Bon Accueil |
| Mardi 5 avril 2022 | Stade Leclerc |
| Mardi 3 mai 2022 | Salle Houdart |
| Mardi 7 juin 2022 | Cercle Amical du 4 |
| Mardi 5 juillet 2022 | Parvis Hôtel de ville |
| Mardi 6 septembre 2022 | Salle polyvalente ex Sion |
| Mardi 4 octobre 2022 | Médiathèque |
| Mardi 8 novembre 2022 | École Curie |
| Mardi 6 décembre 2022 | Vendin fosse 8 |

*Sous réserve de modification et de l'évolution sanitaire

Bienvenue



Vos conseillers municipaux délégués de Lens Nord-Est

Si Laure Mephu est adjointe de quartier Lens Nord-Est, elle est épaulée dans ses tâches quotidiennes par trois conseillers municipaux délégués. Présentations de Virginie Glemba, Francis Nycz et Henri Cugier.

FRANCIS NYCZ, LA SUITE LOGIQUE DE SON ENGAGEMENT POLITIQUE

Engagé politiquement au sein du Parti socialiste (il a notamment été élu d'opposition à Marles-les-Mines), la présence de Francis Nycz au sein de la liste de Sylvain Robert lors de la campagne coulait de source. A 65 ans, le néo-retraité de Maisons et Cités n'a plus d'engagement professionnel et peut donc accompagner Laure Mephu sur le secteur de la Grande résidence. Un quartier qu'il connaît et continue de découvrir : « *Nous avons une belle Grande résidence, aérée avec de la verdure. Les gens se connaissent souvent depuis des années et n'ont pas souhaité quitter le quartier,* » lance-t-il.



Assurer un suivi

Lorsque des riverains signalent des problèmes au cabinet du maire, l'info est transmise à Laure Mephu et Francis l'accompagne sur le terrain : « *Cet été, il y a eu des réclamations au sujet du bruit généré par l'atelier menuiserie de Jean-Zay ou encore celui de la biomasse. Dernièrement, nous sommes allés dans un logement Pas-de-Calais Habitat de la Plaine des Jeux pour un problème d'humidité. A nous ensuite de faire des courriers à Dalkia (pour la Biomasse), à la région (pour le lycée) ou encore au bailleur social (pour le logement) pour ensuite apporter une réponse à l'administré. Il y a un suivi de notre part.* »



Laure Mephu Nguifo
Adjointe au quartier Nord Est
et à l'aménagement du territoire

HENRI CUGIER, « VISCÉRALEMENT ATTACHÉ AUX GENS D'ICI »

De Lens, Henri Cugier dit en connaître les moindres recoins : « *J'y suis né, j'y ai vécu, j'y habite* ». Référent de la cité 2 où il habite, l'ancien journaliste de 71 ans s'est engagé aux côtés de Sylvain Robert lors de la campagne de 2020 pour représenter le PCF sur une liste plurielle. L'ancien journaliste a derrière lui de nombreuses années de syndicaliste : « *Mon parcours est marqué par un engagement syndicaliste fort. J'ai été vice-président de l'UNEF à la faculté de Strasbourg, au syndicat national du journalisme (SNJ) pendant ma carrière et représentant du personnel au comité d'administration de la Voix du Nord, journal où j'ai fait ma carrière d'abord comme localier à l'agence de Lens avant d'être responsable des pages sports du secteur.* »

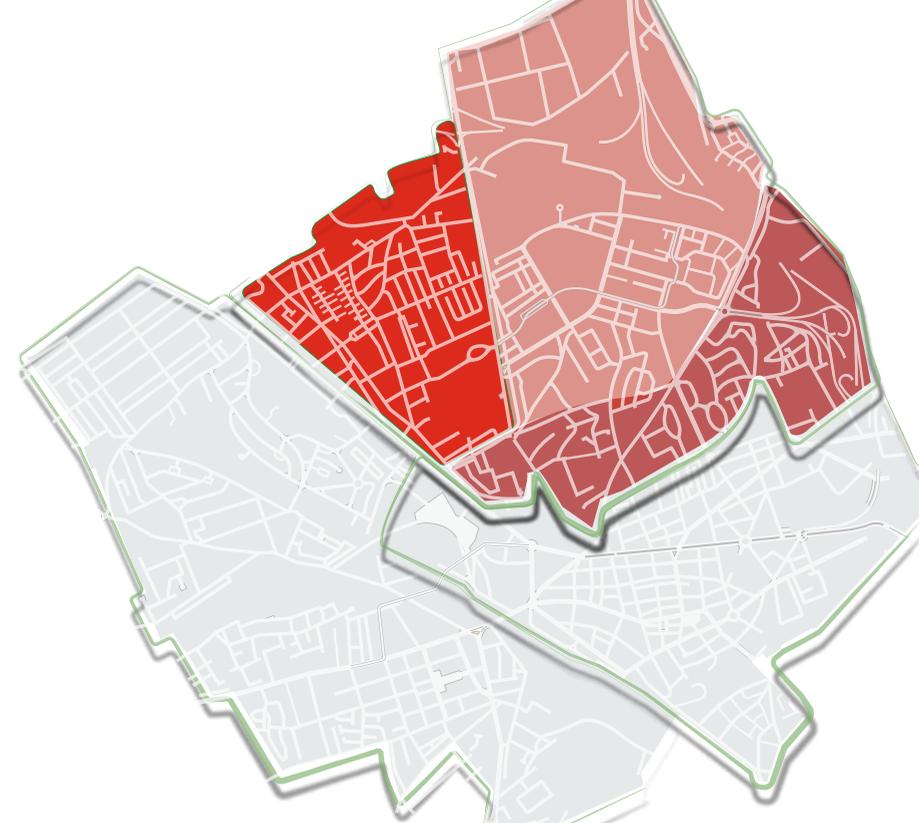


VIRGINIE GLEMBA, « APPORTER DES RÉPONSES AUX GENS »

A 49 ans, Virginie Glemba découvre un nouvel univers en tant que conseillère municipale déléguée. « *Assister aux bureaux municipaux chaque lundi, aux conseils municipaux ou encore aux réunions publiques, c'est une découverte* », analyse l'ancienne trésorière de l'association Silence des maux. La Lensoise a ressenti « *une belle surprise* » le jour où Sylvain Robert lui a annoncé qu'elle allait devenir conseillère municipale déléguée du quartier Lens Nord Est. Un choix logique puisque la Lensoise habite la cité du 12-14 depuis maintenant dix ans.

Elle sillonne quotidiennement les rues du 12-14

A l'heure où les diagnostics en marchant sont suspendus en raison du contexte sanitaire, Virginie Glemba sillonne quotidiennement les rues du quartier : « *Je relève ce qui ne va pas pour remonter les infos à Laure qui est mon interlocutrice privilégiée. Les gens m'interpellent également. Ils voient que le quartier bouge avec le renouvellement urbain.* » L'essentiel pour Virginie est d'apporter une réponse, positive ou négative, aux administrés. Avec quelques succès à la clé : « *Par exemple, nous avons pu intervenir auprès de Maisons et Cités pour que l'élagage soit fait au fond du terrain d'un habitant qui était mitoyen avec son voisin. Il était content.* » La conseillère municipale déléguée ajoute également : « *J'adore ce que je fais !* »



« Aimer et respecter notre histoire »

Aujourd'hui, Henri Cugier a endossé son rôle de conseiller municipal délégué avec conviction : « *Je suis attaché aux valeurs humaines et sociales de la population qui est ici de tradition ouvrière. Il faut aimer et respecter notre histoire* », explique celui qui est petit-fils de mineur, fils d'artisans, « *et viscéralement attaché aux gens d'ici.* »





**Sylvain ROBERT, Maire de Lens
et le Conseil Municipal
vous souhaitent une bonne
et heureuse année !**